

Objectif : Soutenir financièrement les initiatives prises en Pays de la Loire pour contribuer à un environnement plus favorable à la santé

Modalités de réponse : répondre au cahier des charges fixant les conditions d'obtentions de l'aide (actions en lien avec au moins un des objectifs du PRSE 3 et/ou action d'information et de sensibilisation)



AXE 1
ALIMENTATION
ET EAU
DESTINÉE À LA
CONSOMMATION
HUMAINE



AXE 2
BÂTIMENTS,
HABITAT,
ET SANTÉ



AXE 3
CADRE DE VIE,
URBANISME ET SANTÉ



AXE 5
TRANSVERSAL
MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS,
CULTURE COMMUNE SANTÉ
ENVIRONNEMENT

Nouveauté
2020 : AXE
TRANSVERSAL
PESTICIDES

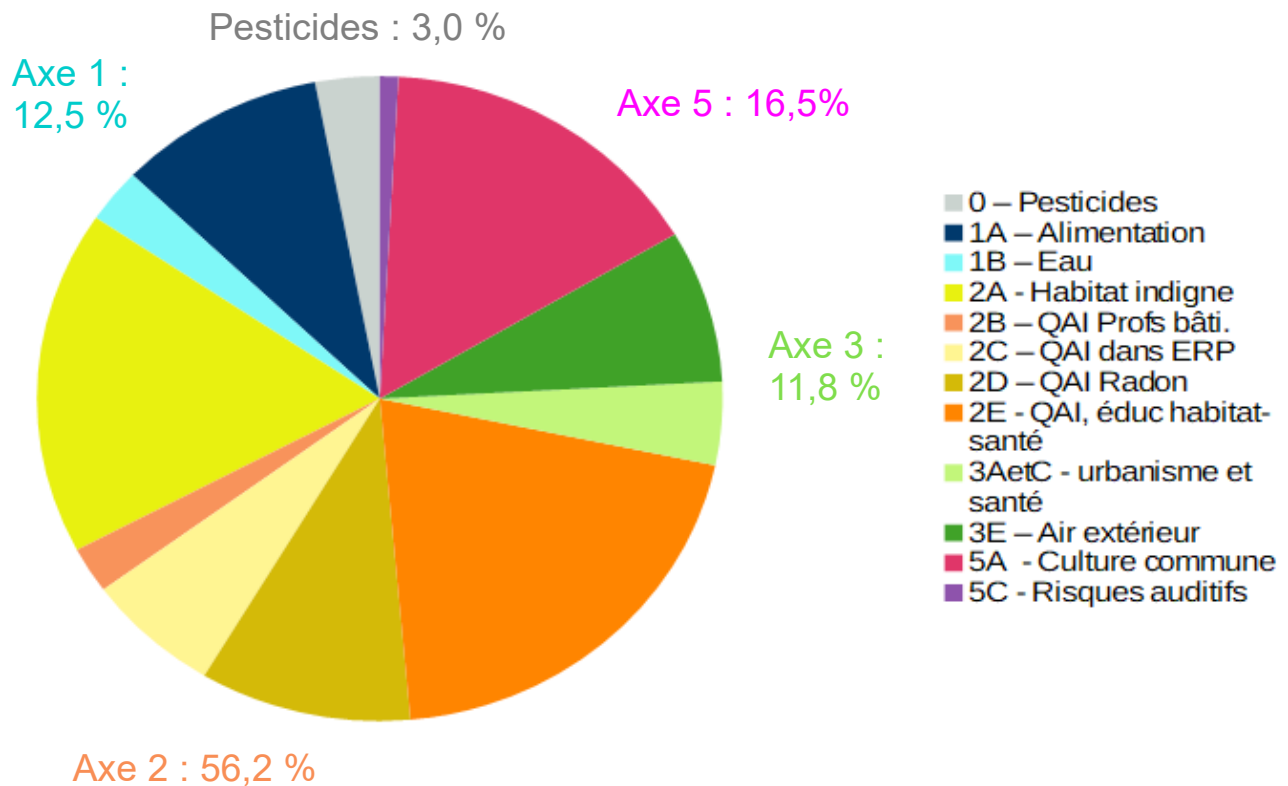


Depuis 2018, les actions financées dans le cadre de cet appel à projet sont automatiquement labellisées et peuvent bénéficier des moyens de communication du PRSE3.

Chiffres clés AAP PRSE 2020 :

- 4 co-financeurs : ARS, DREAL, DRAAF et ASN
- 42 projets financés sur 58 projets déposés
- Montant global des financements : 345 730 €

Répartition des subventions par objectifs (AAP PRSE 2020)



Perspectives AAP PRSE 2021 :

- Calendrier prévisionnel semblable aux années précédentes, phase de dépôt des dossiers de fin janvier à mi-mars 2021
- Probablement quelques évolutions du cahier des charges (en cours de rédaction)